aussi sur ce côté de détacher facilement la filasse du bois. Cette opération, suivant l'abondance de la rosée ou de la pluie, la température, la sérénité du ciel, la force ou l'absence du vent, peut durer, dans les circonstances favorables, de 3 à 5 semaines et de 6 à 9 dans les temps secs et froids. Parvenue au point convenable, on s'empresse d'enlever le lin après le 1er beau jour et lorsqu'il est bien sec, et d'en former de petites javelles qu'on transporte dans un grenier ou une grange aérés où il reste jusqu'au broyage.

Le rorage *n'est pas exécuté de la même manière dans tous les pays*, et nous croyons inutile de rapporter les méthodes diverses qu'on suit à cet égard. D'ailleurs elles ont pour la plupart été essayées et répétées pendant 4 années consécutives à l'Institut agronomique d'Hohenheim et soumises à des épreuves répétées; les résultats de ces épreuves ont été consignés dans un excellent ouvrage que M. Frèd. Breunlin a publié sur la culture et le travail du lin, à la suite de nombreux voyages entrepris dans ce but par ordre du roi de Wurtemberg, et dans lequel nous voyons que les conditions les plus favorables pour le rorage sont les suivantes :

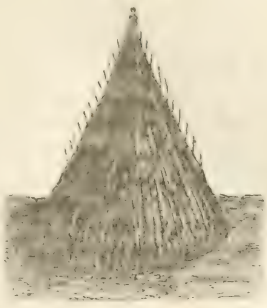
1° Un gazon, une pelouse et surtout une prairie bien fauchée et très propre, exposée aux rayons solaires, plutôt sèche que marécageuse, sont ce qu'il y a *de plus convenable pour étendre le lin*. A défaut d'une prairie de cette nature, on peut faire usage d'un chaume dru, court, surtout celui d'orge et d'avoine sur lequel on étend facilement le lin, sans qu'il touche à nu sur le sol.

2° Les tiges de lin doivent être *rangées à plat en ondins*, les racines tournées vers le vent dominant et autant que possible en couches minces. Il est avantageux, aussitôt après la stratification, qu'il tombe de la pluie, ou d'arroser le lin avec de l'eau, soit pour favoriser son rouissage, soit pour le rendre plus pesant, pour l'affaisser uniformément et l'empêcher d'être enlevé et brouillé par le vent.

3° Le lin étant roui *plus promptement du côté tourné vers le sol* que du côté de la face supérieure, il faut, lorsqu'il approche par le 1er côté du point où le rouissage est terminé, et autant que possible un peu avant une pluie et par un temps calme, le soulever par la tête avec des râteaux et lui faire faire une demi-révolution sur la racine, de manière à ce que la face qui était par-dessus se trouve alors en dessous. Ce travail doit être exécuté avec attention pour que les tiges de lin retombent dans la même position respective où elles étaient auparavant. On doit même les rétablir à la main dans tous les endroits où elles seraient un peu brouillées.

Quand le *rouissage est terminé*, ce qu'on reconnaît en froissant quelques tiges entre les mains, ou mieux lorsqu'en les soumettant à l'action de la broye, le bois, surtout à l'extrémité des tiges, se brise aisément, que les fils se séparent bien entre eux, ou que la couche fibreuse se détache d'elle-même de la tige, on profite d'un temps favorable, et on prend le lin à poignées par l'extrémité des tiges, on le retourne; mais au lieu de l'étendre de nouveau sur le pré, on en forme sur le sol des gerbes coniques (*fig.* 328), dont toutes les

Fig. 328.



racines forment les bases, et auxquelles on donne de la solidité en liant les extrémités avec une de ces tiges. Ainsi disposé, le lin sèche en très peu de temps; alors on en forme des bottes de médiocre grosseur qu'on conserve dans un lieu sec et aéré, jusqu'au moment du broyage.

B. *Du rouissage à l'eau.*

Le *rouissage à l'eau* ou rouissage proprement dit est celui qui est le plus généralement en usage en France dans les départemens qui cultivent le lin, dans les Pays-Bas et dans les contrées du nord de l'Allemagne et de l'Europe. Cette opération ne se fait pas de la même manière dans tous ces lieux, et il est assez difficile de décider quelle est celle à laquelle on doit donner la préférence. Dans les environs de Courtray où le lin est cultivé et travaillé avec le plus grand soin, on apporte en août ou bien en octobre ou après l'hiver au mois de mai, à la rivière la Lys, le lin réuni en bottes de 3 1/2 à 4 3/4 kilog. pour l'y faire rouir. A cet effet, on a ménagé sur le bord de la rivière, au moyen de pieux et de perches, un endroit de la capacité qu'on juge nécessaire. Dans cet endroit isolé on pose le lin debout et on le retient par des bâtons entrelacés, liés ensemble et attachés aux pieux qui sont enfoncés dans la terre au bord de la rivière. De cette manière le lin se trouve réuni et fixé, afin qu'il reste plongé dans l'eau à telle profondeur et aussi long-temps que cela est utile. On compte qu'il faut pour cette opération, au mois d'août, 7 jours; au commencement d'octobre, 12 jours; à la fin de mai 9 à 10 jours, suivant le degré de température de l'atmosphère. Dans tous les cas, il convient de consulter cette température et de s'assurer au bout de quelques jours si le lin est suffisamment roui. On est certain d'être parvenu au point précis, lorsque la couche fibreuse se détache facilement de l'écorce, depuis la racine de la tige jusqu'au sommet de la plante. Ce point, toutefois, est assez difficile à déterminer et exige pour être saisi convenablement beaucoup d'attention; il est même prudent de vérifier le *routoir* 2 fois par jour, car le rouissage étant terminé, le lin ne doit pas rester une heure de plus dans ce routoir où il perdrait de sa force et se pourrirait bientôt. Quand le lin est retiré du routoir, on pose les bottes debout, pour le faire égoutter. Le même soir ou le lendemain matin on le délie et on l'étend sur un pré sec, dont l'herbe est très courte.